RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture
et de l'alimentation

AVIS
PORTANT EXTENSION DES RÈGLES
FIXÉES PAR
L'AOP « JARDINS DE NORMANDIE »

Les règles fixées par l'AOP « Jardins de Normandie » et actées en assemblée générale qui s'est tenue le 14 décembre 2021 pour la carotte, le chou-fleur, le navet et le poireau sont étendues par arrêté interministériel du 18 mai 2022 et publié au Journal officiel de la République française le 19 mai 2022 (AGRT2209653A) pour les campagnes 2022 à 2024 (1er janvier au 31 décembre).

PROCES VERBAL de l'ASSEMBLEE GENERALE

ORDINAIRE du **MARDI 14 DÉCEMBRE 2021**

L'an deux mille vingt et un, le Mardi 14 décembre à 14H30, au GIE SILEBAN 19 route de Cherbourg 50760 GATTEVILLE LE PHARE s'est tenue l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association d'Organisations de Producteurs "Jardins de Normandie" sous la présidence de Monsieur Bernard GUILLARD.

ETAIENT PRESENTS ou REPRESENTES :

- Les délégués des Organisations de Producteurs reconnues

* Société Coopérative Agricole Groupement de Producteurs de Légumes de la Manche (**GPLM**)

Monsieur Sylvain LEGRAND	
Monsieur Philippe JEAN	
Monsieur Philippe LECLER	Représenté par Monsieur Sylvain LEGRAND

* Société Coopérative Agricole et Agro-alimentaire (**AGRIAL**)

Monsieur Bernard GUILLARD	Président de l'AOP Jardins de Normandie
Monsieur David PICQUENOT	
Monsieur Jacques LABORDE	
Monsieur Jean-Luc LEBLOND	Représenté par Monsieur Bernard GUILLARD
Monsieur Jean-François VERMES	

Y ASSISTAIENT EGALEMENT :

Monsieur Cédrick GALLOT	Directeur GPLM.
Monsieur Jacques DUBOIS	Directeur adjoint SILEBAN
Monsieur Patrick GROUALLE	Directeur AOP Jardins de Normandie / Sileban
Monsieur Julien HEILLAUT	Directeur OP Légumes AGRIAL

ETAIENT EXCUSES :

Madame Elodie LANGLOIS	GPLM
Monsieur Christian JOUANNE	GPLM
Monsieur Guy COBRUN	OP Légumes AGRIAL
Monsieur Alexis HUBERT	OP Légumes AGRIAL

Monsieur GUILARD constate que le quorum pour délibérer en Assemblée Générale Ordinaire est atteint. Il déclare ouverte l'Assemblée Générale de l'AOP "Jardins de Normandie".

Monsieur GUILLARD demande alors à l'Assemblée de bien vouloir désigner un secrétaire de séance, celle-ci désigne Monsieur Patrick GROUALLE.

Messieurs Philippe JEAN et David PICQUENOT sont nommés scrutateurs.

L'Assemblée Générale a pour objet :

- *Budget 2022,*
- *Cotisations 2022,*
- *Demande triennale de l'extension des règles 2022 à 2024,*
- *Demande de cotisations d'extension des règles 2022,*

Après avoir présenté les éléments et en avoir débattu, le Président met aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION : AOP Jardins de Normandie : Budget 2022 - Cotisations 2022

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du budget 2022 (fonctionnement, produits, communication) et des cotisations par produit pour l'année civile 2022 approuve le budget et les taux de cotisations pour les produits carotte, navet, poireau, chou-fleur, chou vert, brocoli, chou rouge, chou blanc, salade, céleri rave, céleri branche, persil, oignon, pomme de terre primeur, pomme terre à chair ferme et donne pouvoir au Conseil d'Administration la possibilité de revoir les taux au cours de cette période.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION : Extension des règles triennale 2022-2024

L'Assemblée générale prend acte de la résolution suivante adoptée à l'unanimité lors de l'assemblée générale du 21 juin 2021,
Demande d'arrêté d'extension des règles pour les carottes – navets - poireaux – choux-fleurs pour 3 années 2022 – 2023 – 2024.

En référence au règlement UE n°1308/2013 – Chapitre III - Section 3 – Article 164, l'Assemblée Générale décide de demander au Ministre de l'Agriculture de prendre un arrêté d'extension des règles pour les années civiles 2022, 2023 et 2024 à l'ensemble des producteurs de carottes, navets, poireaux et choux-fleurs de Normandie et uniquement pour les départements de la Manche, du Calvados et de l'Orne pour les actions suivantes

A- Actions de connaissance de la production et des marchés. Les principales actions concernent le recueil des surfaces, les quantités commercialisées par période, une veille et analyse des marchés et de la production, des échanges et partages. Les informations recensées auprès des producteurs concernés par l'extension des règles se fait en milieu d'année après les semis (tableaux en annexe) les autres informations au fil de l'eau. Ces informations sont partagées aux membres de l'AOP lors de réunions.

B- Actions de promotion et de mise en valeur de la production : Les principales actions concernent un plan de communication, une valorisation des productions et segmentations, une démarche sur les signes de qualité, une participation aux salons et manifestations. Les actions envisagées sont la relation presse, PLV, création et diffusion de films, actions sur les réseaux sociaux.

C- Action de recherche, en particulier, de méthodes culturales permettant la limitation de l'usage des produits phytosanitaires ou vétérinaires et assurant la préservation des sols et la préservation ou l'amélioration de l'environnement. Les principales actions concernent les gestions agro écologiques des bio agresseurs (nématodes, champignons, insectes) et des adventices, la fertilisation raisonnée, l'agronomie des sols, l'agroécologie système, la gestion durable de la ressource en eau.

Les actions programmées sont : NEMATO SUP, IDEAL, FERTIBIOSOL, POIROAD, GEPAITO, REUSSIR, INNOSOLEG-ACS, COB3, COB5, APIACEES, AGROUPO, EXODE, ALTERCAROT, GROUPE 30000, SNOTRA II, ECLODERA, VALOBOIS (détail en annexe)

AOP JARDINS DE NORMANDIE
Association d'Organisations de Producteurs
Maison de l'Agriculture ▪ Avenue de Paris ▪ 50009 SAINT LO CEDEX
☎ 02 33 06 48 10 ▪ 🖷 02 33 72 60 12 ▪
E-mail :jdn@jardinsdenormandie.com ▪ http://www.jardinsdenormandie.com

DECLARATIONS 2022

(Cette déclaration doit **obligatoirement** être accompagnée d'une attestation comptable)

	Janvier à Juin 2022		Juillet à Décembre 2022		TOTAL 2022	
PRODUIT CONCERNE	SURFACES	TONNAGES	SURFACES	TONNAGES	SURFACES	TONNAGES
Carottes						
Poireaux						
Choux fleurs						
Navets						

Fait à ……..le……

Signature

AOP JARDINS DE NORMANDIE
Association d'Organisations de Producteurs
Maison de l'Agriculture • Avenue de Paris • 50009 SAINT LO CEDEX
☎ 02 33 06 48 10 • 🖷 02 33 72 60 12 •
E-mail :jdn@jardinsdenormandie.com • http://www.jardinsdenormandie.com

DECLARATIONS PREVISIONNELLES

Situation à fin Août

CAMPAGNE 2022 - 2023

PRODUIT CONCERNE (variété)	**SURFACES semées en 2022 (ha)**	**PREVISIONS de récolte (tonnages)**	**PERIODES de récoltes / commercialisation prévues** **Date début** (jour – mois) **Date fin** (mois)	**PERIODES De Récoltes / Commercialisation Prévues** **% Tonnages prévues Sur Juil A Déc**
Carottes				
Poireaux				
Choux fleurs				
Navets				

Fait à ……..le……

Signature

SILEBAN

LES DIFFERENTS PROGRAMMES PUBLICS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT PREVUS EN 2022

TITRES DES PROJETS	ACTIONS	DUREE	BASSINS DE REALISATION	CULTURES
Nemato'Sup	Améliorer la gestion sanitaire des sols sableux infestés par le nématode de la carotte (Heterodera carotae) dans le bassin de la côte ouest de la Manche.	2020 2023	CO	Carotte
IDÉAL	Coopérer pour Informer, Diagnostiquer et Enrayer la multiplication des cypérAcées invasives en cultures Légumières normandes	2021 2023	VDS CO MSM	Multi-espèces
FERTIBIOSOL	Fertilisation Biologique des Sols en cultures de légumes	2020 2022	VDS	Chou, Poireau
PoirOAD	Suivre et orienter la nutrition du poireau Normand et sa qualité par la mise en place d'outils d'aide au diagnostic innovants	2021 2023	VDS CO	Poireau
GEPAITO	Gestion alternative des adventices et des ravageurs à l'aide de paillages en culture de légumes et adaptation de leur utilisation dans les systèmes de production conventionnel et biologique	2020 2023	VDS	Salade Poireau Céleri
RÉUSSIR	Réutilisation des eaux usées traitées et autres eaux non conventionnelles pour l'irrigation des cultures légumières normandes : définition de repères agronomiques, technico-économiques, logistiques et sanitaires	2021 2023	VDS CO MSM	Multi-espèces
INNOSOL'LEG-ACS	Pratiques Innovantes de gestion des Sols adaptées aux systèmes légumiers normands basées sur l'Agriculture de Conservation des Sols	2020 2023	VDS CO MSM	Multi-espèces
COB 3 : la Normandie en transition agroécologique	Repérage et diffusion auprès des agriculteurs de pratiques et de systèmes agroécologiques, pour permettre leur déploiement et leur essaimage dans le paysage agricole normand	2020 2022	Tous bassins	Multi-espèces
COB 5 : Champs d'Innovation	Accélérer et amplifier le transfert de l'innovation au sein du monde agricole normand face aux différents enjeux du secteur. Les agriculteurs en sont la cible finale et prioritaire.	2020 2022	Tous bassins	Multi-espèces
APIACÉES	L'agroécologie pour la protection intégrée des cultures de carotte contre les mouches	2021 2023	VDS	Carotte
AGROUPO	Construction d'une approche agro-écologique pour lutter contre la rouille du poireau	2021 2024	VDS CO MSM	Poireau
EXODE	Expérimenter pour améliorer l'efficience de la protection alternative contre le nématode de la carotte par l'adaptation de moyens agro écologiques	2020 2023	CO	Carotte
ALTERCAROT	Création de systèmes de culture agroécologiques légumiers incluant la carotte, économiquement viables et avec utilisation de produits phytosanitaires en ultime recours	2019 2024	VDS	Multi-espèces
GROUPE 30000	Accélérer la transition agroécologique de la filière légumière en Normandie	2022 2024		Multi-espèces
SNOTRA II	Sargasses et entéromorphes de Normandie : Valorisation de ressources algales	2022 2023		Carotte Poireau
ECLODERA	Vers un système de produciton basé sur une combinaison de nouvelles solutions de biocontrole pour lutter contre le nématode à kyste de la carotte	2022 2024		Carotte
VALOBOIS	Projet d'expérimentation en culturres légumières, valorisation du bois bocager déchiqueté en litière animale et en BRF (Bois Raméal Fragmenté)	2022 2024		Chou, Poireau